

Rentrée 2023

E-mail: 0521032p@acreims.fr http://www.lyceecdg52.com

L'affectation dans le lycée est indépendante des renseignements portés sur cette fiche.

Des tests de sélection auront lieu au lycée Charles de Gaulle le mercredi 17 mai. Des convocations écrites parviendront aux candidats par courrier.

L'inscription définitive en section foot se fera par le lycée après affectation de l'élève.

FICHE DE CANDIDATURE EN OPTION

SECTION FOOTBALL 1ère et Terminale

NOM :	Prénom :
Classe actuelle :	. Etablissement :
Téléphone du responsable légal : fixe	portable
Motivations de l'élève :	

Expériences en clubs (exemples : activités / niveau de pratique / arbitrage / bénévolat) :	
<u>Loisirs sportifs</u> :	
Avis du professeur d'EPS :	
Les résultats de l'élève en EPS sont : □ Excellents □ Très satisfaisants □ Satisfaisants □ Assez Satisfaisants □ Insuffisants	
Remarques concernant la candidature :	
Avis du chef d'établissement sur la candidature :	
☐ Très favorable ☐ Favorable ☐ Réservé ☐ Défavorable	

Cachet et signature du lycée d'origine

Cette fiche est à retourner (accompagnée des bulletins des 2 premiers trimestres de cette année et complétée par l'établissement d'origine) au secrétariat du lycée avant le 05 mai 2023. Les candidats seront convoqués par courrier aux tests de sélection.